

Bulletin Municipal 2013



Salmiech

Le Mot du Maire

Nous venons de basculer dans une nouvelle année et ce moment est toujours un moment privilégié. C'est l'occasion pour la plupart d'entre nous de se retrouver en famille et auprès de ceux qui nous sont chers.

Chaque année est ainsi porteuse de son cortège d'espoirs et, au-delà des réalités vécues et des contraintes du monde, parce que l'avenir est toujours à bâtir, chacun est concerné : les jeunes en premier, par la formation et l'emploi, les personnes en difficulté par l'âge, la maladie, le handicap ou la perte d'emploi, et enfin tous ceux en situation dite "normale".

Pouvoirs publics, collectivités locales, conseil municipal, employés communaux, entrepreneurs, agriculteurs, commerçants, prestataires de services à la personne, associations, bénévoles, citoyens, il ne tient qu'à nous de construire notre avenir et celui de nos enfants, à la juste mesure de nos moyens.

Nous avons pour cela la chance de vivre dans une commune à taille humaine et cette chance beaucoup nous l'envient, quand bien même nous ne pouvons pas vivre repliés sur nous-mêmes et devons continuer d'offrir l'ensemble des infrastructures y compris scolaires, services et commerces nécessaires au développement de notre village.

Nous devons préserver notre cadre de vie tout en accueillant à bras ouverts ceux qui ont décidé de rejoindre notre communauté comme en attestent la délivrance de nombreux permis de conduire, la sortie de terre de nouveaux lots à des fins d'habitation ou la vente de terrains dont celui destiné à l'association Le Théron en tant que maître d'œuvre du nouveau centre d'hébergement de 30 lits allant sortir de terre courant 2014 pour une livraison à horizon fin 2015 au plus tôt, où autonomie et sécurité devraient faire bon ménage pour remplacer à terme une structure non adaptée aux conditions de vie de nos aînés mais ô combien appréciée.

2013 vient donc de s'achever après avoir vu les projets annoncés se réaliser, non sans nécessiter une mobilisation sans faille et une activité permanente, dans des domaines vitaux : mise en sécurité (aire de retournement au Pont de Gazagou, aire de covoiturage, trottoir du centre d'hébergement à

l'école), assainissement (étude au niveau de la troisième tranche) et réforme scolaire (mise en place du périscolaire à la prochaine rentrée).

Depuis plusieurs années, notre équipe travaille aux projets concrets visant à améliorer le quotidien des habitants, autour d'axes forts tels que la petite enfance et les rythmes scolaires, le soutien au commerce de proximité, l'offre de services, l'habitat maîtrisé, l'animation de la cité (dont le festival Cap Mômes en est une parfaite illustration et réussite) et la place de la commune au sein de l'intercommunalité, dans un contexte de gestion financière maîtrisée.

2014 s'ouvre et nous n'ignorons pas les défis qui nous attendent, notamment ceux sur le long terme de la préservation de l'emploi et de la défense du pouvoir d'achat, qui sont, à juste titre, la préoccupation de bien de nos concitoyens, mais aussi celui sur le court terme de participer activement à la réussite des chantiers importants programmés cette année principalement en matière d'assainissement avec l'aide du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Au niveau communal, l'année nouvelle sera marquée dans toutes les communes par les élections municipales de la fin du mois de mars, parallèlement à la mise en route de la réforme territoriale qui devrait nous voir rejoindre le canton élargi des Monts du Réquistanais si la carte cantonale reste en l'état.

En ces temps incertains, où la tendance est au repli et à l'individualisme face à un monde que nous ne comprenons pas toujours, je fais le vœu que des habitudes de concertation, d'échanges et d'arbitrage s'ancrent durablement et que l'on n'ait pas peur de s'asseoir avec simplicité autour d'une table pour se donner le temps de la réflexion avant l'action.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année pour vous et vos proches et je vous souhaite, Salmiéchoises et Salmiéchois, une excellente année pour notre commune.

Le Maire,
Jean-Paul LABIT

Rédaction :

- J.P. LABIT : Maire
- Responsables associations
- Bernard DRUX
- Marie Justine CHARBONNIER
- Secrétariat Mairie

E-mail : mairie.salmiech@orange.fr • Site : www.salmiech.fr
Tirage : exemplaires



Naissances

• LACHERET Nora	le 21 janvier	Route de Rodez
• CALMELS Roméo	le 12 juillet	Mergals
• ALBARET TERRAL Toni	le 25 juillet	Carcenac
• EUTROPIO Mailys	le 24 septembre	Tour du Château
• MARQUES Eva	le 8 novembre	Lotissement la Pépinière

Mariage

- Le 4 mai BERNARD Stéphanie et BRU Pierre-Damien

Décès

• Le 16 mars	CANITROT Raymond	La Griffoulière
• Le 19 mars	BESSIERE Oran (Fernand)	Tour du Château
• Le 20 mai	TUROWSKI Jean-Marie	Lotissement La Devèze
• Le 18 juillet	MARTY Noël	Crayssac
• Le 23 août	POUGENQ Marie, née JEANJEAN	Carcenac
• Le 17 septembre	ALAUZET Joseph	Logement du Théron
• Le 11 novembre	MALBOUYRES Charles	Mas del Camp

Permanences Diverses

MAIRIE (heures d'ouverture au public)

Mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Le jeudi et le samedi de 9 h à 12 h.

DECHETTERIE

Mardi, mercredi, vendredi de 15 h à 18 h.
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture du mardi au samedi de 9 h à 11 h 45.
Tel. 05 65 46 40 70.

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous à la mairie de Cassagnes le vendredi de 10 h à 12 h. Tel. 05 65 76 52 80.
Permanence téléphonique le vendredi de 9 h à 12 h. Tel. 05 65 74 27 97.

POINT VERT

Café-tabac Al Miech.

GROUPAMA D'OC

Permanence à Cassagnes les mardis et jeudis matins au 14 avenue de Lodève.

GENDARMERIE de Cassagnes

nouveaux horaires.

Accueil du public : mercredi de 14 h à 18 h
vendredi et samedi de 8 h à 12 h.

En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les gendarmes peuvent être joints 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 par l'interphone se trouvant devant le portillon de la brigade.

OFFICE NOTARIAL de Cassagnes

Maître Benoît LANCHON, notaire à Naucelle, recevra à l'Etude de Cassagnes, place du Bournhou.

Tel. 05 65 72 19 20 - Fax : 05 65 72 01 33.

Numéros Utiles

MEDECINS (WEETS J.F. et Y.)	05 65 46 75 07
INFIRMIERES	05 65 74 24 80
PHARMACIE FERRIEU	05 65 46 75 01
ADMR SALMIECH	05 65 78 73 99
CENTRE HEBERGEMENT « Le Théron »	05 65 46 77 31
PRESBYTERE SAINT AMANS	05 65 46 71 20
TAXI « des Lacs » - BORDEREAU Lucie	06 80 06 33 99
SERVICE DES EAUX – SOGEDO	05 65 69 18 10
EDF-GDF CASSAGNES	0810 33 30 12
GENDARMERIE CASSAGNES	05 65 46 70 02
ASSISTANTES SOCIALES	05 65 76 52 80
POMPIERS CASSAGNES	05 65 74 21 67 ou 18
PERCEPTION REQUISTA	05 65 74 02 60
COMMUNAUTE DE COMMUNES CASSAGNES	05 65 46 64 96
DECHETTERIE SALMIECH	05 65 74 45 61

Subventions versées en 2013 aux associations locales

Familles rurales de Salmiech :	250 €
Familles rurales (gymnastique) :	77 €
Syndicat d'Initiative :	465 €
Archers du Céor :	250 €
APE :	350 €
Comité des Fêtes :	350 €
Association Cap Mômes :	1 500 €
Société des chevaliers de Peyrebrune :	1 000 €
Pareloup Céor F.C. Adultes :	500 €
Pareloup Céor Foot – Section Jeunes :	230 €
Comité FNACA de Cassagnes :	77 €
RASED Pont de Salars :	50 €
Croix Rouge Française :	30 €
Prévention Routière :	30 €
Mutuelle du Trésor :	30 €
Les Amis du Musée :	180 €
Familles Rurales Céor Viaur :	300 €
APAMA :	50 €
Les amis du clocher de St Amans :	100 €
Rugby Club Lévezou Ségala :	250 €
Ass. Intercommunales Quilles de 8 :	90 €
Rallye du Rouergue :	500 €

Les Participations Obligatoires 2013

SIVU Centre de Secours Cassagnes :	2091,23 €
SIVOM Monts et Lacs – Fonctionnement :	6725,20 €
SMBVV (Syndicat mixte bassin versant du Viaur) :	2015,75 €
Service Incendie (SDIS) :	11276,19 €
Participation T.S. versée au Conseil Général :	15172,49 €
FODSA	884,00 €
Reversement de fiscalité (communauté de communes) :	31496,00 €

Travaux Investissement 2013

CRÉATIONS VESTIAIRES

Honoraires architecte pour dossier modification permis et AMO : **897 €**

RÉGULARISATION DES VOIES COMMUNALES

Achat terrain et frais de notaire : **2 301,36 €**

CRÉATION AIRE DE COVOITURAGE

Travaux d'aménagement : **5 468,11 €***

TRAVAUX

Aire de retournement : **12 756,54 €***

APPARTEMENTS CARCENAC

Changement des deux chaudières : **3 535,24 €**

CRÉATION TROTTOIRS ÉCOLE PUBLIQUE

Travaux : **8 964,02 €***

RECONSTRUCTION MUR ÉCOLE

Travaux de maçonnerie suite à sinistre : **2 887,14 €**

Subvention Région : **381 €**

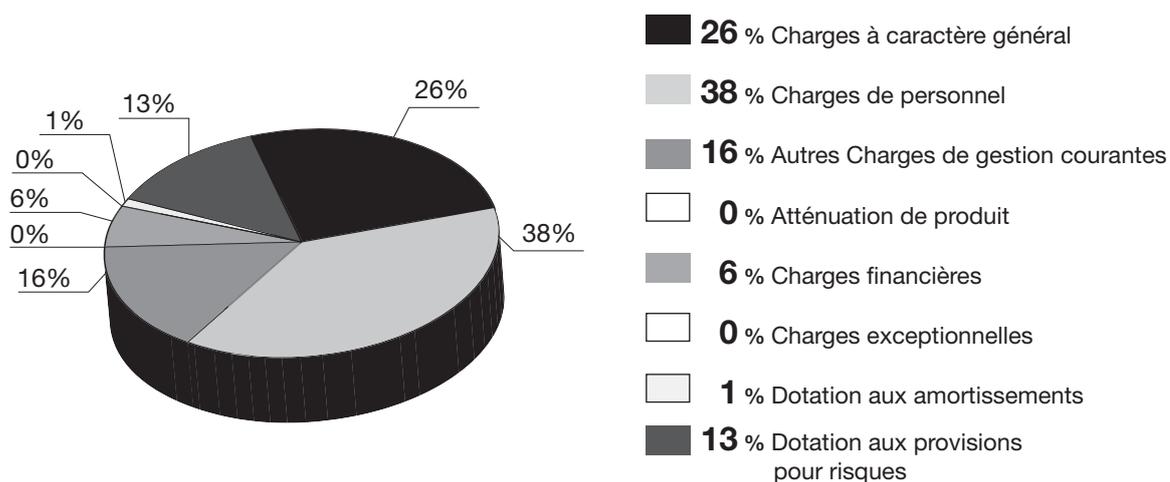
GOUDRONNAGE RUES

8 768,39 €

*Subvention en attente de versement

Budget de fonctionnement 2013

DEPENSES	
Charges à caractère général	122 755,15 €
Charges de personnel	168 071,94 €
Autres charges de gestion courante	67 517,15 €
Atténuation de produit	32 157 €
Charges financières	23 911,05 €
Charges exceptionnelles	183 €
Dotations aux amortissements	2 626,60 €
Dotations aux provisions pour risques	54 593,00 €
TOTAL	664 177,33 €



RECETTES	
Produits des services et ventes diverses	18 021,96 €
Charges de personnel	18 212,92 €
Impôts et taxes	254 413,03 €
Autres produits de gestion courante	62 049,41 €
Subventions d'exploitation	231 420,00 €
Produits exceptionnels	193 308,29 €
TOTAL	777 461,65 €

Dans toutes les communes, les dimanches 23 et 30 mars 2014, les électeurs vont élire les conseillers municipaux pour 6 ans. Le mode de scrutin ne change pas mais deux nouveautés sont à retenir :

- présenter une pièce d'identité pour voter
- impossibilité de voter pour une personne non candidate

Et pour les futurs candidats la déclaration de candidature est obligatoire.

Donc il ne sera pas possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. Vous ne pourrez pas être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature auprès des services du représentant de l'Etat avant le jeudi 6 mars à 18 heures.

Les différentes conditions pour être candidat :

- avoir 18 ans révolus, soit au plus tard le samedi 22 mars 2014 à minuit
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne

Les documents à fournir lors de la déclaration de candidature :

- formulaire d'imprimé de déclaration de candidature accompagné des pièces permettant de prouver la qualité d'électeur ainsi que l'attache avec la commune. Le formulaire de déclaration est publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr
Rubrique Elections.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans le bureau de vote. Si vous votez pour une personne non candidate, votre vote ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Salmiech étant une commune de moins de 1000 habitants, vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires les conseillers municipaux de la commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

Les différents cas de validité d'un bulletin de vote :

- le nom d'une personne qui ne s'est pas déclarée candidate est qui figurera sur un bulletin de vote ne remettra pas en cause la validité du bulletin
- les bulletins comportant moins de noms que de personnes à élire
- les bulletins de vote comportant plus de noms que de personnes à élire et où il est possible d'établir un classement de noms permettant de départager les suffrages valables (premiers noms dans la limite du nombre de sièges à pourvoir) et les suffrages nuls (noms surnuméraires)
- les bulletins comportant à la fois le nom de personnes qui ont été déclarées candidates et des personnes non déclarées. Toutefois, dans ce cas, seuls les suffrages exprimés en faveur des personnes qui ont été déclarées candidates sont comptés
- les bulletins manuscrits

Prolongation de la durée de la carte nationale d'identité

A compter du 1^{er} janvier 2014, la validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures sera portée à 15 ans.

Cette mesure est également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1^{er} janvier 2014, c'est-à-dire aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche de la part des administrés. La date de validité inscrite n'a pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conservent une durée de validité de 10 ans.

Il est aussi rappelé que la comparution personnelle du demandeur, quel que soit son âge, pour les demandes de CNI, est obligatoire lors du dépôt de la demande.

Les travaux d'assainissement de la 3^{ème} tranche

La réalisation des travaux de la troisième tranche a été programmée pour l'année 2014. Un appel a été lancé et c'est l'entreprise GINESTE de Cassagnes-Bégonhès qui a été retenue pour exécuter les travaux. Trois secteurs sont concernés : Saint Amans : les maisons en bordure de la RD 25 à Saint Amans avec la rue haute du cimetière et le tour de l'église. Le deuxième secteur se situe dans le bourg, la rue du Roc en partant du haut de la rue de Carrière Cave pour

descendre les escaliers qui débouchent sur la Place de la mairie. Le troisième secteur se situe à hauteur de la route de la pépinière en descendant devant le pont bascule pour arriver au carrefour de la Poste. Les riverains vont devoir faire preuve de compréhension durant la période des travaux, car la circulation et le stationnement des véhicules vont être perturbés. Des arrêtés municipaux seront pris au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

Délibérations du conseil municipal en 2013

26/01/2013 :

- Convention constitution groupement de commande avec la Communauté de communes
- Modification statutaire du syndicat intercommunal – SIEDA
- Budget principal création programme vente terrain du stade

13/02/2013 :

- Création aire de covoiturage
- Création aire de covoiturage : demande de subvention à la région
- Opération sécurité aire de retournement : demande subvention Conseil Général

22/03/2013 :

- Demande report réforme organisation des rythmes scolaires
- Approbation du compte de gestion 2012
- Approbation compte administratif 2012 budget commune
- Approbation compte administratif 2012 service assainissement
- Approbation compte administratif 2012 lotissement Salmiech
- Approbation compte administratif 2012 lotissement la Pépinière 1
- Approbation compte administratif 2012 lotissement la Pépinière 2
- Achat terrain à Crayssac pour élargissement voirie

10/04/2013 :

- Vote budget primitif 2013 commune
- Vote budget primitif 2013 service assainissement
- Vote budget primitif 2013 lotissement Salmiech
- Vote budget primitif 2013 lotissement la Pépinière 1
- Vote budget primitif 2013 lotissement la Pépinière 2

- Modification du zonage d'assainissement
- Vote taux imposition taxes directes locales pour 2013
- Affectation du résultat 2012 budget principal
- Affectation du résultat 2012 service assainissement

24/05/2013 :

- Adoption marché triennal travaux voirie dans cadre groupement communal
- Modification zonage assainissement : choix du bureau d'études
- Attribution subvention fonctionnement APE Salmiech
- Attribution subvention à l'APAMA
- Convention familles Rurales Céor Viaur accueil centre de loisirs
- Contrats d'assurance des risques statutaires
- Renouvellement convention occupation du domaine public TDF
- Nouvelle composition du Conseil Communautaire
- Route du sel 2013
- Organisation marché artisanal

03/06/2013 :

- Garantie d'emprunt pour le CHPA « le Théron »
- Subvention pour organisation de la route du sel 2013

17/07/2013 :

- Création programme trottoirs abords écoles
- Reconstruction partie mur de l'école ; demande de subvention Conseil Général
- Signature marchés : aire covoiturage - aire de retournement – trottoirs
- Bail location logement n° 6 du parc
- Augmentation tarif repas cantine et modification règlement
- Fixation taux de promotion au titre de l'avancement de grade
- Constitution commission assainissement

30/08/2013 :

- Modification statuts Communauté de Communes Viaur Céor Lagast
- Approbation de la modification du zonage d'assainissement
- Participation SIVOM dépenses de fonctionnement Maisons petite enfance
- Subvention exceptionnelle comité des fêtes
- Affectation fonds de concours 2013 de la Communauté de Communes
- Suppression poste adjoint technique 1^{ère} classe, création poste adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Motion service public postal

01/10/2013 :

- Travaux d'assainissement 3^{ème} tranche dans le bourg de Salmiech

07/11/2013 :

- Travaux d'assainissement 3^{ème} tranche : choix de l'entreprise
- Garantie emprunt assoc. Le Théron, changement organisme bancaire
- Cession terrain à bâtir à l'association Le Théron
- Travaux de déneigement des voies communales
- Dissolution du SIVOM Monts et lacs du Levezou

11/12/2013 :

- Echange terrains commune / conjoints Labit
- Indemnité de conseil au trésorier
- Régularisation du compte de liaison
- Syndicat AGEDI : mise à jour des adhésions et des retraits
- Désignation deux délégués à la petite enfance

23/12/2013 :

- Dissolution du SIVOM : convention partage actif/passif

L'entretien des sentiers autour de chez nous

Le tour n° 36 des sentiers du topoguide « l'Aveyron à pied » entoure le village et permet de passer par des lieux typiques que nous connaissons bien : le rocher de Peyrelevade, le pont de Brès, (pont qui reliait vers la région de Rodez), la croix miraculeuse, le Puech de s Fourques... Le balisage est jaune.

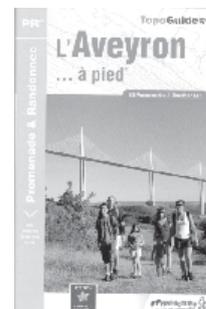


La municipalité finance chaque année le travail effectué par l'Antenne solidarité pour nettoyer ces sentiers et mettre à jour certains panneaux. En effet de retour sans faire le complet de 11.5 kms sont possibles.



Beaucoup de groupes de marcheurs pratiquent ce sentier et de plus, profitent de faire un tour au Musée.

Il faut entretenir régulièrement les chemins car cette boucle a été choisie pour être intégrée dans le GR de pays « Grand tour des Monts et lacs du Lévezou » (GTML) Le balisage est jaune et rouge comme vous l'avez remarqué.



Le 06 avril 2014 est prévu, la journée du "Printemps du Grand Tour des Monts et Lacs du Lévezou", sur une boucle de 18 kms et de 8 kms avec une visite du musée.

Cette journée est centrée sur la multi-randonnée et la nature, elle est l'occasion d'offrir des animations culturelles et sportives à la population. Elle est composée de deux temps :

- une randonnée à la journée pour marcheurs, cavaliers et Vététistes,
- des animations dans le centre bourg pour les familles, durant l'après-midi.

Un goûter composé de produits locaux est ensuite offert à tous les participants.

Création d'une aire de covoiturage

Une aire de covoiturage a été aménagée au Pont de Gazagou. Ce parking dédié au covoiturage permettra la sécurisation du stationnement des véhicules. Désormais la centralisation de tous les véhicules stationnant à la journée se fera à cet endroit.



La Vie Associative



ADMR Salmiech-Comps
Maison des Services
Place de la Poste
12120 SALMIECH
Tél./Fax : 05 65 78 73 99
Mail : salmiech@fede12.admr.org

Durant 2013, l'ADMR Salmiech-Comps a employé 10 aides à domicile toutes à temps partiel, ce qui correspond à 7.23 temps plein.

L'association a aidé 113 personnes sur les deux communes, et les salariées ont parcouru 31 034 kms. Le chiffre d'affaires est de 202 292 euros pour 9 958 heures de prestataire, et 181 heures de mandataire.

L'ADMR accorde une grande place à la formation tant pour les salariées avec 170 heures que pour les responsables bénévoles avec 17 heures.

Le financement de l'association provient essentiellement du quine annuel, des subventions des deux communes et de la vente des cartes d'adhérents.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous le DIMANCHE 23 FEVRIER 2014 à la salle des fêtes de Salmiech à 14 h 00 pour notre quine.

Au mois de mai 2013, Laurence Costes a décidé de quitter notre association et nous la remercions pour sa compétence et son engagement durant plus de 10 ans principalement auprès des résidents du Foyer Logement pour personnes âgées Le Théron.

Le 16 novembre 2013 a eu lieu à Comps notre animation avec les bénéficiaires et leurs familles.

L'Arvieunoise a bien occupé l'après-midi avec ses danseurs petits et grands, des chants, des danses variées et quelques anecdotes en occitan. Le goûter fut apprécié par tous.

Les services d'aide à domicile ADMR proposent :

- Activités de la vie quotidienne : tâches ménagères, entretien du linge, réalisation des repas, accompagnement aux courses...
- Aide à la personne : aide au lever et au coucher, aide à la prise des repas, aide à la marche, aide à la toilette et à l'habillage...
- Service « Sortir Plus » : accompagnement à des rendez-vous médicaux (spécialiste, dentiste, kiné, radio, généraliste...), accompagnement aux courses (commerces de proximité, pharmacie, banques, marché...), visite à des proches (à l'hôpital, à la maison de retraite, au domicile de la famille, des amis...), divers (club associatif...)
- Garde d'enfants au domicile des parents
- Portage des repas assuré par l'ADMR de Naucelle.

Pour effectuer ces missions, les Aides à Domicile sont des personnes qualifiées qui suivent régulièrement des formations pour pouvoir gérer différentes situations, nous comptons trois auxiliaires de vie et deux assistantes de vie sur neuf salariées sur l'association Salmiech-Comps. De plus, lors des congés ou absences des aides à domicile, il n'y a pas de rupture de service.

Les personnes pouvant bénéficier de ces services :

- les couples ou célibataires en activité
- les personnes âgées en perte d'autonomie ayant besoin d'aide
- les personnes âgées dépendantes souhaitant rester à leur domicile le plus longtemps possible et que les proches hésitent souvent à laisser seules pour des raisons d'autonomie et de sécurité
- les personnes de tous âges sortant d'hospitalisation ou de maison de convalescence (des heures d'intervention peuvent être prises en charge par votre caisse de retraite, votre régime général, ou par des assurances et complémentaires santé. Il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès de ces organismes.)

Lorsque les bénéficiaires décident d'arrêter les interventions pour diverses raisons (arrêt volontaire, hospitalisation, intégration d'une structure d'accueil, décès...), il n'y a pas de préavis, ni de prime de licenciement à payer à la salariée, en mode prestataire dans notre association. Toutes les formalités administratives (contrats de travail, bulletins de salaires, déclarations diverses..) sont prises en charge par nos soins.

Les bénéficiaires en activité profitent d'un crédit d'impôt de 50 % des sommes versées.

Les bénéficiaires retraités ont une déduction d'impôt de 50 % s'ils sont imposables.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignements en vous adressant au secrétariat.

Horaires d'ouvertures :

- Lundi, mercredi et samedi : 9 h 00 – 12 h 00
- Mardi et jeudi : 13 h 30 – 17 h 00.

.....

Le Syndicat d'initiative



L'été 2013 a été bien animé pour le Syndicat d'Initiative de Salmiech.

Afin d'assurer l'accueil des touristes dans les meilleures conditions, nous avons installé un chalet en bois sur la place de la Mairie. C'est vendredi 12 juillet que ce chalet a été inauguré. Etaient présents le Crédit Agricole, grâce à qui le chalet a pu être financé, la municipalité qui a apporté son aide pour l'installation, le bureau du Syndicat et les bénévoles qui ont assuré les permanences durant tout l'été. Ils ont été nombreux à venir chercher des renseignements sur les choses à visiter, les restaurants du coin, ou encore les itinéraires de randonnée.

L'été 2013 a également été rythmé par les 2 traditionnels marchés gourmands qui se sont tenus le 12 juillet et le 7 août. Si le soleil a été présent pour le premier, le temps orageux nous a amenés à déplacer le second vers la salle des fêtes, ce qui n'a pas découragé les gourmands, qui se sont déplacés en nombre tant pour le marché du mois de juillet que pour celui du mois d'août.

L'animation musicale proposée pendant les 2 marchés a reçu un accueil particulièrement chaleureux.

Le SI souhaite pour 2014 continuer à proposer des animations et à assurer l'accueil des touristes durant la saison estivale. N'hésitez pas à vous joindre à nous !



EHPA Le Théron 2013



L'année 2013 a été rythmée par plusieurs animations. Cela a permis aux résidents de passer diverses journées très conviviales.

Régulièrement des rencontres ont eu lieu avec l'EHPAD Sainte Marthe, les résidents des deux structures ont ainsi pu se rencontrer à plusieurs occasions : que ce soit pour visiter le jardin des plantes, se réunir pour parler des traditions du Rouergue, jouer aux jeux de cartes, ou encore lors de la traditionnelle grillée de châtaignes.

Quotidiennement en semaine de nombreuses activités sont proposées permettant de maintenir les capacités intellectuelles comme avec l'atelier mémoire. La gymnastique douce, favorise l'assouplissement et l'équilibre. Egalement, des activités manuelles sont organisées sur différents thèmes comme les saisons.

L'organisation pour la première fois du festival CAP Mômes à Salmiech a été l'occasion pour les résidents de participer à leur manière en créant quelques décors. Les organisateurs ont invité les résidents à se joindre aux centres de loisirs pour regarder le spectacle des « Si Faux Nez ». Les rencontres entre générations sont un temps d'échange très apprécié par les résidents.

Enfin le projet d'humanisation va voir le jour. Les résidents sont très heureux et attendent avec impatience d'aller dans ce nouveau bâtiment qui leur apportera tout le confort nécessaire. A l'occasion du démarrage du chantier qui aura officiellement lieu le 24 janvier 2014 par la pose de la première pierre, il est prévu d'organiser un repas qui réunira résidents, familles et personnes du 3ème âge de Salmiech pour fêter cet évènement. L'animation musicale de cette journée sera assurée par Jean-François LABIT et un groupe folklorique viendra également faire une représentation.

Une année 2013 sereine qui s'achève et une année 2014 qui s'annonce chargée par les travaux de reconstruction, le Foyer Logement LE THERON est en train d'écrire une page importante de son histoire à laquelle tous les résidents sont très attachés.

A tous et à toutes, les administrateurs, la direction, le personnel et les résidents de l'EHPA Le THERON vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2014.

*Extérieur du futur Centre d'hébergement
à Saint Amans*

Foyer d'hebergement " Association le Théron "
12120 SALMIECH



ATELIER TRIADE

B.C.P. - A. BONNET - Ph. TERRAL

ARCHITECTES D.P.L.G.

49 - Rue PARRIS 12000 ROCHEZ - Tél: 06 42 72 31 10 - Fax: 05 65 72 31 10 - 333011300@orange.fr





L'étoile sportive Salmiechoise section basket-ball



Pour cette année 2013/2014, une nouveauté : en senior, c'est en effet une équipe mixte qui s'est engagée dans la section loisirs de la Fédération Aveyronnaise de basket. En effet, des garçons sont venus enrichir notre équipe, pour encore plus de gestes techniques et de convivialité. Nous avons aussi eu le plaisir d'intégrer, en équipe senior, des jeunes joueuses issues de l'école de basket !

Il y a aussi, pour cette année, deux équipes de benjamins engagés en championnat loisirs ALOA. Cette année est un peu compliquée pour ce championnat car c'est l'année de la refonte de l'ALOA. Les clubs ne sont pas encore très nombreux à s'y être engagés, mais l'avenir semble prometteur.

Les entraînements sont toujours le samedi de 13h30 à 15h00 à la salle des fêtes pour l'école de basket, et le mardi soir (19h00-20h30) et samedi matin (10h30-12h00) pour l'équipe senior. Tous ceux qui veulent essayer ce sport, hommes ou femmes sont les bienvenus !

Et enfin, merci à Groupama, sponsor de cette année qui nous a permis d'avoir de nouveaux maillots pour cette équipe mixte ainsi qu'à la mairie de Salmiech, qui par son soutien logistique et technique, nous a permis de refaire tout le tracé du terrain de basket.

Merci aux parents, aux bénévoles qui sont toujours présents pour accompagner, encadrer, prêter main forte aux bénévoles du club et qui permettent ainsi une ambiance chaleureuse de partage autour de cette passion.

Pour tout renseignement complémentaire : PUEL Nathalie : 06 32 04 53 20



Association des Jeunes Salmiechois

Cette année l'association était endormie, jusqu'à ce que les jeunes du village se réveillent. Le 19 octobre 2013, nous avons organisé un bal avec une disco mobile, manière de leur mettre le pied à l'étrier. Le bilan de cette soirée est très positif pour la trésorerie de l'association mais aussi on a pu voir des jeunes motivés, engagés avec une envie de faire bouger le village.

Une réunion est prévue courant janvier pour créer le nouveau bureau. Donc si vous voulez faire partie de l'association et faire vivre votre village, rejoignez-nous.

Une manifestation est prévue pendant les vacances de février, le 8 mars 2014. Une soirée vous sera proposée, on vous attendra nombreux et nombreuses.

On gardera la date du 18 octobre 2014, pour proposer une autre manifestation.

La route du sel 2013



Le 2 août 2013, en fin d'après-midi, les randonneurs de la Route du Sel arrivaient à la fin de leur périple, Salmiech.

Partis le 29 juillet de Saint-Eulalie-de-Cernon, où ils s'étaient rassemblés la veille, ils ont parcourus 147 km. Du Larzac au Lévézou, les paysages s'offrirent dans toute leur beauté sauvage pour le plus grand bonheur de chacun. Et les villages n'étaient pas en reste : La Cavalerie et ses remparts, Saint-George de Luzençon, le village troglodyte de Peyre, Saint Beauzély, Salles-Curan, la tour de Peyrebrune... autant de lieux marqués par l'histoire.

Les organisatrices avaient voulu mettre à l'honneur ces villages, en offrant aux randonneurs la possibilité d'en visiter certains des hauts lieux. En effet c'est sous le signe du partage que s'est déroulé toute la randonnée : partage entre cavaliers, meneurs de calèches, marcheurs et vététistes ; partage entre la randonnée et les municipalités, qui l'accueillirent, autour d'animations équestres, de marchés artisanaux, de tombolas, de pots de bienvenue et de repas qui permirent à chacun, randonneurs, villageois et touristes de se mêler les uns aux autres. La découverte du patrimoine naturel et architectural du pays et celle de notre gastronomie régionale ont été les temps forts de cette aventure.

Créée pour la première fois en 1984 par Jean-Yves Bonnet, la Route du Sel partait traditionnellement de la Méditerranée, en empruntant les chemins anciens.

L'édition 2013 a été exceptionnelle car elle offrait aux participants la possibilité de découvrir le sud Aveyron - première partie d'un circuit qui se prolongera en l'été 2014 avec la découverte du centre nord du département. La fête s'est donc terminée à Salmiech, sur la place de la Mairie, où le sel fut remis symboliquement à Monsieur le Maire par Vanessa Sandoval et Virginie Bauer qui avaient organisé la randonnée, entourées de leur équipe de bénévoles et des membres de l'association des Chevaliers de Peyrebrune. Une scène qui fut filmée par la caméra d'une équipe des Racines et des Ailes (diffusion prévue à l'automne 2014) qui avait suivi les randonneurs depuis trois jours.

Rendez-vous est donc pris pour 2014 du 27 juillet au 2 août.



Tennis club



Au cours de l'année 2013, le tennis club de Salmiech a réuni des enfants de la commune et des communes avoisinantes d' Arvieu, d'Auriac Lagast, de Cassagnes, de Comps la Grand'ville et de la Selve, pour dénombrer 43 licenciés (dont 3 « pass loisirs » pendant le stage).

Comme la saison dernière, les cours sont dispensés le mercredi soir et vendredi soir par Mathieu RAYMOND.

Les activités :

- Tournoi interne aux vacances de Février : les gagnants sont Hugo VIGROUX, Noémie COSTES, Inès CLUZEL, Léo VERNHES, Sylvain GALTIER et Hadrien LELIEVRE.
- Tournoi à ARVIEU, le 22 avril : 12 jeunes ont participé. Cassie BONNET et Théo FRAYSSE ont été finalistes.
- 2 équipes garçons 15/16 ans ont défendu les couleurs du club :
L'équipe 1 : A Salmiech contre St Affrique et Bozouls et en se déplaçant à Luc la Primaube
L'équipe 2 : en recevant Calmont et Villefranche de Rouergue et en se déplaçant au Tennis club du Vallon.
Les deux équipes n'ont pas pu accéder aux tableaux suivants.

➤ Le repas du club a eu lieu le samedi 1^{er} juin au restaurant Vernhes de Cassagnes avec la remise des prix du tournoi interne dans un climat très convivial.

➤ Stage de tennis et multisports du 5 au 9 Août encadré par Mathieu RAYMOND et David CAILHOL.

Les jeunes pratiquaient le tennis le matin, puis après un repas pris chez « Nadine CAILHOL » différentes activités ont été proposées : voltige, randonnée, golf, piscine, sport collectif.

Les enfants du club et les jeunes vacanciers gardent un agréable souvenir de cette semaine passée ensemble.

➤ Le 6 septembre : reprise des cours

➤ Le 23 octobre : des licenciés se sont rendus à Vabre lors du tournoi international

➤ 15 novembre l'Assemblée Générale s'est tenue. Le bureau a été reconduit :
Présidente : Marie-Christine VEYRAC
Trésorière : Régine CAILHOL
Secrétaire : Violaine FACCHINELLI

Le tennis club vous souhaite ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Cap mômes



Cette année 2013 a vu arriver à Salmiech « CAP MÔMES ».

Faut-il encore présenter ce festival ? Cette manifestation familiale a quitté les Caplonguais qui l'avaient mis au monde pour élire domicile à Salmiech.

Une poignée de bénévoles Salmiechois et Cassagnols se sont réunis pour former un bureau et organiser un festival digne de ce nom, sur deux jours (la journée du vendredi étant consacrée aux centres de loisirs.)

C'est dans le haut du village que la manifestation a eu lieu dans un esprit champêtre. Chaque spectacle était joué sur un lieu approprié ; les grands spectacles sur le terrain de foot, le camping et les petites compagnies sur les différentes placettes du lotissement avec des coins d'ombre et des espaces pour les tous petits.

Un accent tout particulier a été mis sur la décoration, l'aménagement et la sécurité du site (accès interdit aux véhicules pendant toute la durée du festival).

Pas moins de 26 compagnies ont investi les lieux et animé cette journée avec brio pour le plaisir des petits et des grands ; théâtre de rue, mimes, magie, chants, contes, musique ont rythmé cet événement.

Tous ces spectacles se sont déroulés sur deux jours :

La journée du vendredi a accueilli pas moins de 952 enfants et 134 animateurs, un record !!!

Les centres de loisirs ont pu assister à différents spectacles mais ont aussi participé à la décoration du site.

Cette magnifique journée s'est terminée pour les enfants par un « goûter-dansant » et pour les bénévoles autour d'un repas et d'un spectacle offert par l'association pour motiver les troupes à la journée du lendemain s'annonçant « chaude et active... ».

Quelques chiffres pour la journée du samedi :

3300 festivaliers dont 820 entrées gratuites de – de 6 ans et 2429 entrées payantes.

Ce bilan reflète une grande réussite pour l'ensemble des bénévoles, le défi a été relevé avec succès, ce qui nous donne plein d'espoir pour 2014.

En effet, pour cette 10ème édition, la commission programmation se mobilise pour proposer au public des spectacles toujours plus attractifs et inédits.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 18 et 19 Juillet 2014 pour un moment de joie, de partage et de convivialités, autour des enfants, pour le plus grand plaisir de tous.

Le bureau 2013 :

Les présidents Régis FABIE et Cédric GAYRAUD.



Familles rurales Céor Viaur

C'est avec un nouveau bureau que le Centre de Loisirs a ouvert ses portes du 15 juillet au 16 août 2013.

Cet été 81 enfants ont été accueillis (soit 54 familles concernées). Parmi ces enfants 18 étaient de Salmiech. C'est Elise BOUSQUET qui a pris la direction du Centre. Elle était secondée par 6 éducateurs dont Valentine FABIE-GAYRAUD (3 BAFA et 3 stagiaires BAFA).

Une des grandes nouveautés cette saison a été le Cap Mômes à Salmiech. De ce fait, toute la semaine les enfants se sont afférés à peindre des fresques qui ensuite ont été installées sur le site.

Suite à une baisse du nombre d'enfants par journée de présences et du nombre d'inscrits pour certaines sorties, nous avons été obligés d'annuler la visite du Haras de Rodez ainsi que la promenade en bateau sur le lac de Pareloup. Nous avons donc mis à la place deux journées piscine.

Le 1^{er} août s'est déroulée la fête du Centre. Au programme : spectacle présenté par les animateurs et les enfants (chants, musique) et pour terminer la soirée de façon conviviale : partage d'un buffet composé de plats salés et sucrés apportés par chaque famille.

La dernière semaine certains enfants ont eu la joie de passer une nuit sous les étoiles.

Tout au long des 5 semaines diverses activités ont été proposées aux enfants : jeux, cuisine, construction d'une cabane, ateliers créatifs,...

Toute personne souhaitant s'investir auprès de Familles Rurales Céor Viaur est la bienvenue.



Venez découvrir d'autres photos sur notre site : www.familles-rurales-ceor-viaur.fr

Familles rurales Salmiech

Composition du bureau

Président : Mme BOUDOU Chantal
Trésorière : Mme JEAN Marie-Andrée
Trésorière adjointe : Mme TUROUWSKI Christine

Cartes familles rurales : Mme VIGROUX Florence

Le Club de patchwork

Il se réunit le 2^{ème} samedi de chaque mois, l'après midi à la salle de réunion près de la salle des fêtes.

Ensemble, elles travaillent sur des ouvrages de leur choix.

Le club est ouvert à tous, venez découvrir ce que vous pourriez réaliser avec des bouts de tissus.

Responsable : Mme TUROWSKI Christine

Le club gymnastique

Il fonctionne sur 2 groupes, un le jeudi soir à 20 h 30 et l'autre le vendredi après midi à 14 h 15.

Le groupe qui fonctionne en soirée propose une gymnastique dynamique sous la conduite de Isabelle JACINTO. La saison s'est terminée en juin 2013 par une randonnée sur SALMIECH et un repas au Relais chez Anita et Franck.

A la rentrée, en septembre toujours dans la bonne humeur et l'enthousiasme, Isabelle JACINTO fait progresser ses élèves avec des steps, des bracelets lestés, des élastiques sur des musiques actuelles. 25 personnes de tout le canton (Salmiech, Comps la Grandville, Caplongue, Auriac Lagast, Cassagnes) s'éclatent chaque jeudi soir et il y a encore de la place. Vous serez les bienvenus.

Responsable : MME BOUDOU Chantal

La gym du vendredi après-midi est encadrée par Christian GOFFINET et propose une gym plus douce basée sur la respiration, la relaxation, l'assouplissement et la pratique d'exercices pour éviter les chutes.

Elle a lieu tous les vendredi après midi de 14 h 15 à 15 h 15 à la petite salle de réunion près de la salle des fêtes.

24 personnes de 55 ans à plus de 80 ans de Salmiech, Cassagnes, Trémouilles et Centrès ont suivi avec assiduité les cours.

Responsable : Mme BRUGIER Liliane

Art floral

Des cours d'art floral sont proposés tous les deux mois par Nadège ROUQUETTE, la fleuriste d'Arviu avec différents thèmes selon la saison. Des dames et des messieurs profitent de ses conseils pour confectionner des bouquets et des compositions florales.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la **responsable** : Mme CLUZEL Jeannette

Club intergénération

Soucieuse de satisfaire le plus grand nombre, l'association Familles Rurales a créé le club INTERGENERATIONS qui fonctionne depuis la rentrée 2010.

Tous les mercredis à partir de 14 h 15, à la salle de réunion, toute personne (homme, femme, jeune, maman avec ses enfants) désirant créer des contacts avec d'autres, peut venir échanger des idées, des conseils, soit avec un ouvrage, soit avec des jeux.

Un groupe s'est formé pour tricoter des layettes, des pulls, des écharpes...

Toutes ces activités inter génération sont gratuites et organisées en toute convivialité. Pour participer, il suffit de prendre la carte Familles Rurales.

Responsable : MME CLUZEL Jeannette

Ça marche chaque semaine...

Tous les lundis après-midi, si le beau temps est de la partie, deux sorties pédestres sont organisées : un groupe pour les bons marcheurs et un second groupe pour les plus tranquilles.

Pour ces derniers les circuits varient de 7 à 9 kilomètres et le dénivelé positif cumulé est inférieur à 200 mètres (2 heures à 2h30).

Quant aux bons marcheurs, ils arpentent des circuits de 11 à 14 kilomètres (3 heures à 3h30).

Le point de départ de ces groupes se fait devant l'entrée de la salle des fêtes du village pour un rassemblement à partir de 13h20.

Cette activité est gratuite, il suffit de prendre la carte Familles Rurales.



La danse tonique

Tous les lundis soir à 20 h 30, 25 personnes de 20 à 60 ans se déchaînent sur des rythmes endiablés avec Margherita Huisman qui évoque ainsi l'activité : « Vous aimez la zumba ? Vous allez adorer la danse tonique ! Chaque lundi soir on danse pendant une heure sur des musiques diverses (latino, pop, etc.) pour transpirer et s'amuser ! On utilise chaque muscle de son corps sans s'apercevoir.

Alors vous avez envie de vous défouler en dansant ? Venez chaque lundi soir à la salle des fêtes de Salmiech ! A bientôt ! »

L'objectif est d'arriver à suivre Margherita dans ses chorégraphies mais l'essentiel est de se défouler et de repartir fatigué et heureux d'avoir participé. Il y a encore de la place dans la salle des fêtes, venez vous éclater.



Les amis du musée

En 2013, l'activité de l'association des Amis du Musée du Charroi a été équivalente à celle de 2012. Ouvert tous les jours pendant les mois d'été, à la demande pendant le reste de l'année, le musée a accueilli des visiteurs, souvent touristes dans des gîtes ou en famille et des groupes de jeunes écoliers ou du troisième âge.

Nous avons participé aux journées du patrimoine en septembre, aux journées Telerama et au groupe de la communauté de communes Viaur Céor Lagast ayant pour objectif de valoriser le patrimoine local.

L'assemblée générale a désigné le bureau suivant :

Président : Jean-Paul JAUDON

Secrétaire : Liliane BRUGIER

Trésorier : Jean BRY

Gestion du site Internet : Anaïs PORTES

Tous les ans nous recevons des propositions de personnes qui veulent nous donner des objets anciens. Le manque de place nous oblige à trier et nous ne gardons que les plus représentatifs ou les plus originaux.



Cette année nous avons reçu de la part d'un habitant d'Alrance ce magnifique « banc de rémouleur » (voir photo).

Cet objet était l'outil utilisé par le rémouleur, métier ambulancier datant du Moyen Âge, qui parcourait les routes (chemins) pour proposer ses services. Ce banc était monté sur une charrette à bras. Equipé d'un étai, d'une fontaine d'eau au dessus de la meule devant être mouillée en permanence et d'un mécanisme à pédale, le rémouleur allait de ferme en ferme.

Pareloup Céor football club

Le Pareloup Céor Football Club a repris la direction des terrains pour une nouvelle saison. Cette année 3 équipes senior ont été engagées, l'équipe fanion en promotion de 1^{ère} division et 2 équipes réserve en 3^{ème} division. L'équipe 1 a terminé 3^{ème} de sa poule (place plus qu'honorable). Cette saison a vu la montée de l'équipe 2 en 2^{ème} division et l'équipe 3 a terminé en milieu de tableau.

L'équipe féminine a rechaussé elle aussi les crampons et même si les résultats n'ont pas été très bons, l'envie et la bonne humeur sont restées intactes.

L'école de foot a engagé différentes équipes. Francisco et Pierre ont coaché les U17. Loïc et David se sont occupés des U15, "Bertou" des U11 et Davy et Lionel des U7 et U9. Un grand merci à tous ces bénévoles qui s'investissent auprès de nos jeunes !

Grâce à une aide allouée par les caisses locales de Groupama de Cassagnes, Salmiech et Auriac, les enfants ont reçu un coupe vent lors d'un après-midi foot au cours duquel ils ont aussi mangé la galette des rois. (Voir photo).

En juillet, le club a clôturé la saison par une journée détente avec repas et pétanque pour tous les licenciés, bénévoles et parents au stade de Salmiech.

Les manifestations habituelles ont été maintenues dans les différents villages de l'entente :

- concours de belote en Mars à Auriac
- quine de l'école de foot en Avril à Salmiech
- fête de la Loue en juin à Cassagnes
- quine des seniors en décembre à Arviu

Le PCFC remercie particulièrement tous les sponsors, les collectivités les bénévoles et notre arbitre qui chacun à leur façon permettent le bon fonctionnement de ce petit club en milieu rural.

Voici la composition du bureau :

Président : Nicolas Castanié

Responsable école de foot : Gilles Bonami

Secrétaires : Priscilla Latieule et Rachel Cammas

Trésorières : Georgette Labastrie et Marilyne Vernhes



Ecole Méandre du Céor – Association des Parents d'Elèves



En ce début d'année 2014, l'Association des Parents d'Elèves de l'école Méandre du Céor vous présente ses meilleurs vœux.

L'APE existe à travers les différentes manifestations organisées au cours de l'année scolaire et grâce à l'implication des parents d'élèves. Elle a également pour but de participer financièrement aux manifestations organisées par les enseignants, pour permettre une moindre contribution des familles. Malgré l'échec du déjeuner aux tripous, le vide grenier et la vente des fleurs du mois de mai ont permis le financement des bus lors des sorties scolaires de fin d'année. L'APE a également profité de ce bénéfice pour organiser le dernier jour de classe une sortie sur le site de Montrozier.

Pour la rentrée de septembre 2013, Groupama a accordé une subvention qui a contribué à améliorer les récréations de nos enfants par l'achat de jeux d'extérieur (trottinette, tir à l'arc, fléchettes etc.). Le quine du mois d'octobre a permis, avec le soutien des parents, de bien démarrer cette nouvelle année scolaire.

On a pu observer une bonne fréquentation ce jour là. Nous vous en remercions et vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le quine de printemps dont la date reste encore à définir. La fin d'année s'est clôturée par une visite au Centre d'Hébergement Le Théron à Salmiech avec le goûter et la visite du Père Noël ainsi que la remise des cadeaux pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

En ce début d'année, une soirée Carnaval permettra aux enfants et aux parents de rivaliser d'imagination pour les plus beaux déguisements.

Au niveau des effectifs, l'école comptait 48 inscrits en septembre (avec deux départs à la rentrée des vacances de Toussaint).

Les élèves sont répartis en deux classes :

- la classe des maternelles avec Madame COURNET Corinne
- la classe des primaires avec Monsieur ONRAZAC Nicolas (le retour de Madame ROUSSEL Cécile directrice de l'école n'étant prévu que début 2014).

L'Assemblée Générale de l'APE a permis au précédent bureau de rester en fonction :

Présidente : Audrey BELLEDENT

Trésorière : Sophie CAILHOL

Secrétaires : Magali FALGAYRAC – Nathalie CASTAGNE

Pour pouvoir fonctionner et durer dans le temps, nous avons besoin des parents à nos côtés pour mener à bien les différentes manifestations. On a observé depuis l'an passé une bonne participation à celles-ci. Nous vous en remercions et comptons encore sur vous pour la suite.

Les archers du Céor

CLUB DE TIR À L'ARC DE SALMIECH



La saison 2012-2013 tire sa révérence. Le club de tir à l'arc des Archers du Céor a pu compter cette année sur un effectif d'une vingtaine de personnes.

Le club a organisé, comme chaque année ses deux concours habituel. Le concours tir nature, qui fut effectué le 7 Avril à la Griffoulière, concours qualificatif pour les Championnats de France qui rassemble 60 archers. Et le 19 juin 2010, les archers du Céor organisaient leurs traditionnel concours 3D, qualificatif pour les Championnats de France. Sur cette journée, près de 70 archers ont découvert (ou redécouvert) notre village, témoignant ainsi de la popularité de Salmiech sur les pas de tir du Grand Sud.

Succès auquel nous associons nos sponsors, la municipalité de Salmiech et tous ses habitants, les propriétaires des terrains et surtout tous les bénévoles du club et du village sans qui rien ne serait possible. Merci pour votre aide et votre confiance.

Et en 2014 ?

L'année 2013-2014 a redémarré avec un bureau renouvelé où les jeunes continuent aux côtés des « anciens ».

Président : Hugo DEJEAN.

Vice-président : Eric FAGAYRAC.

Trésorier : Pierre BURGUIEU.

Secrétaire : Serge CARRIE

Les entraînements ont lieu maintenant le mercredi en soirée.

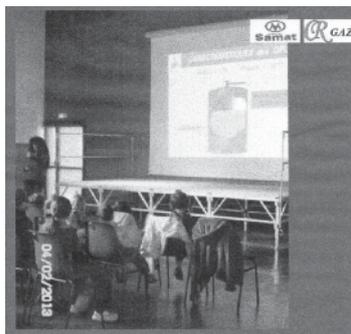
Au calendrier 2011 :

- Tir Nature à la Griffoulière le 4 mai 2014
- Tir 3D le 22 juin 2014 autour et dans le village

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, vous serez toujours les bienvenus aux Archers du Céor.



Exercices Sécurité Ecoles 13 mai 2013



Dans le cadre des Exercices Sécurité Ecoles, les écoliers de Salmiech ont participé à une journée de sensibilisation aux risques des fuites de gaz.

Des explication ont été données aux enfants sur les caractéristiques du gaz propane ainsi que du danger potentiel, à l'aide d'un PowerPoint et d'un petit film.

Gendarmes et pompiers étaient présents sur place pour l'exécution de cette opération grandeur nature.

L'attention a été notamment portée sur le nuage de gaz : il est strictement déconseillé d'entrer dans un nuage de gaz quel qu'il soit.

Beaucoup de questions ont été posées par les enfants, très intéressés par cet exercice.

Leur évacuation s'est très bien passée dans l'école. L'alarme a bien fonctionné et l'équipe pédagogique a bien géré le déplacement des enfants. L'exercice a été concluant.

Deux sociétés privées une de transport et l'autre commerciale ont participé gracieusement à cet exercice en mettant à la disposition de l'école matériel et bénévoles.



Salmiech, un village ancien

On trouve mention de notre bourg sur un vieux manuscrit du 9^{ème} siècle sous le nom de « Solmégio », puis « Solmédio » (du latin « sol » soleil et « médio » au milieu : à traduire par « au soleil du Midi »)

Nous savons qu'à proximité était implantée au 2^{ème} et 3^{ème} siècle, une villa gallo-romaine. L'église St Amans, construite sur l'emplacement d'une chapelle très ancienne, a conservé et intégré dans son architecture un vestige de temple gallo-romain (l'actuelle chapelle de la Vierge). Présente également, la célèbre famille des « Faramond » dont le manoir était dressé à la sortie de Salmiech (route de Villefranche de Panat) sur les bords de Céor.

Plus tard et à partir du 8^{ème} siècle, la baronnie de « Landorre » faisait de Salmiech un haut lieu féodal, qui porta son rayonnement jusqu'à Saint Jacques de Compostelle, dont Béranger de Landorre fut le brillant archevêque.

On sait aussi que depuis des temps très anciens, le pèlerinage de Saint Eutrope attirait, autour d'une fontaine oubliée et les reliques du Saint, des foules venues de très loin.

Il en était de même de la croix « miraculeuse » ou croix « de fer » que l'on implorait pour que cesse le vent d'autan lorsque par sa durée et son intensité, il desséchait récoltes et prairies.



Carte de Cassini.



Extraits du bulletin trimestriel « sauvegarde du Rouergue » N° 87

Salmiech, un village d'aujourd'hui...

Sur la chapelle du château a été construite l'église de St Firmin (non consacrée) qui abrite le Musée du Charroi. Les pierres du château féodal démoli ont été utilisées pour faciliter les encadrements des fenêtres et portes d'anciennes maisons.



Notre village a dû s'étendre sur le plateau autour de l'église St Amans : complexe sportif, piscine, pharmacie, premier lotissement...

Une grande parcelle agricole qui se nommait « la devèze des bœufs » a permis l'extension de Salmiech. Avant c'était un champ où les animaux de trait étaient parqués.

Plusieurs lotissements ont donc vu le jour :

- St Amans avec le centre médical.
- La Devèze des bœufs et une zone artisanale.
- Du Stade et un terrain de tennis et basket.
- La Pépinière (près d'une zone artisanale de la communauté des communes Viaur-Céor-Lagast).

Sur ce dernier lotissement, 12 lots sont déjà vendus, et 4 sont réservés.



Source : www.cartesfrance.fr

ILLUMINATION DU « CONGREL »



Au village de Crayssac trône encore, même s'il n'a plus d'utilité, le travail à bœufs, dénommé « congrel » en occitan. Laissé un temps à l'abandon, il a été restauré grâce à la volonté de quelques passionnés. La municipalité salmiéchoise a en effet entrepris sa rénovation avec un artisan local, sauvant ainsi une partie de notre patrimoine, de notre histoire, s'intégrant parfaitement dans le paysage rural. Les employés municipaux ont contribué à préparer sa mise en place. La décoration de Noël a été laissée aux bons soins des habitants de ce hameau ; il a été illuminé lors des fêtes de fin d'année tous les soirs dès 17 h 30.